

lement il lui fut permis d'en livrer tous les ans cinq cent mille livres pesant aux Chinois, depuis long-temps en possession de l'acheter entièrement.

Depuis ce traité, la compagnie envoie à Banjar-Massin du riz, de l'opium, du sel, et de grosses toiles, objets sur lesquels elle gagne à peine les dépenses de son établissement, quoiqu'elles ne passent pas annuellement 30,000 à 40,000 liv. Ses avantages se réduisent au bénéfice qu'on peut faire sur six cent mille pesant de poivre qu'elle obtient à 34 liv. le cent. Ses agens même ne peuvent tirer de Bornéo, pour leur commerce particulier, qu'un très-petit nombre de diamans, et une assez grande quantité de ces beaux joncs dont l'usage s'étend de plus en plus dans nos contrées. On tire plus d'utilité de Sumatra.

xii.
Établis-
sement des
Hollandais à
Sumatra.

Cette île, sur laquelle les anciens ne nous ont laissé que des notions confuses, est la plus occidentale des îles de la Sonde. L'équateur la coupe en deux parties presque égales. Elle est très-vaste; mais des observations suivies n'en ont pas exactement déterminé l'étendue. Large à son extrémité méridionale, on la voit se rétrécir à mesure qu'elle avance vers le nord. Deux et quelquefois trois chaînes de hautes montagnes la traversent dans toute sa longueur. Entre ces montagnes sont de vastes plaines fort élevées au-dessus du niveau de la mer. Ce sont les parties du pays les plus peuplées, les plus fertiles et les plus agréables. A leur

centre se sont successivement formés plusieurs lacs plus ou moins profonds, d'où sortent de nombreuses rivières rarement navigables, parce que, dans un terrain si inégal, les chutes d'eau sont et doivent être très-fréquentes.

L'air n'est pas aussi embrasé à Sumatra que sa position inclinerait à le faire croire. Sur les côtes même, où les rayons du soleil agissent le plus puissamment, les chaleurs sont communément modérées; et dans les montagnes le froid se fait souvent assez sentir pour qu'il y faille allumer du feu. Un sol argileux, des sources innombrables, des campagnes éternellement couvertes de verdure, l'action continuelle des vents de terre et de mer, qui n'ont qu'un espace borné à parcourir, telles sont vraisemblablement les causes de ce phénomène.

D'épaisses vapeurs rendent habituellement l'atmosphère sombre. A peine les plus belles nuits laissent-elles apercevoir quelques étoiles. Sur les hauteurs s'élèvent dès l'aurore des brouillards qui ne sont pas toujours dissipés au milieu du jour. Le tonnerre et les éclairs sont si fréquens, qu'ils n'attirent aucune attention. L'île serait inhabitable, si la plupart de ses volcans n'étaient pas éteints, si les tremblemens de terre étaient aussi violens qu'ils sont multipliés.

Peu de contrées sur le globe sont aussi malsaines. Les naturels vivent rarement au-delà de cinquante ou de soixante ans, et les Européens ter-

si impérieusement indiqué par les citoyens, que tout autre serait repoussé. Ses fonctions se réduisent à terminer, avec le secours de quelques vieillards, les petits différends qui peuvent agiter la communauté, sans pouvoir jamais infliger des peines capitales. Loin d'être utile, la place est communément ruineuse. C'est aux dépens de celui qui l'occupe que doivent être construits ou réparés les édifices publics; c'est dans sa maison et à sa table que doivent être reçus les étrangers.

Dans un pays privé de lois, c'est la coutume seule qui doit diriger les tribunaux. Se présente-t-il quelque cas dont on ne puisse citer d'exemple, la décision des juges devient règle dans la suite. Les peuples veulent bien consentir à l'observer à l'avenir comme une chose établie, mais ils ne souffrent jamais que, sous quelque prétexte que ce puisse être, on déroge aux usages primitifs.

A Sumatra, la terre, comparée à la population, est si étendue, qu'on l'y regarde à peu près, ainsi que l'air et l'eau, comme un bien commun. Cependant le sol qu'un citoyen s'avise de cultiver, du consentement de ses voisins, devient une espèce d'apanage, qui même peut être vendu. Mais, comme il n'a rien coûté au planteur, le prix en est toujours déterminé par le nombre, par l'état des cocotiers ou des autres arbres fruitiers qui s'y trouvent placés. Tout le temps que quelques-uns de ces utiles végétaux subsistent, les descendans du premier possesseur peuvent réclamer le ter-

rain, eût-il été abandonné depuis plusieurs années. Ont-ils été coupés, on a le droit de les replanter. S'ils ont péri de vétusté, le sol retourne au public.

La sorte d'indifférence que l'ordre établi inspire aux insulaires pour les biens fonciers ne s'étend jamais aux richesses mobilières. Ils en sont généralement avides. La passion de la plupart est de former un trésor plus ou moins considérable, dont ils dérobent le secret à leurs plus intimes confidens, et qu'une mort inattendue les empêche trop souvent de découvrir à leurs héritiers. Outre les motifs d'une prévoyance partout sage, les Sumatranais ont une raison particulière pour tenir en réserve une somme quelconque dont ils puissent toujours disposer. Chez eux, chaque famille est responsable des dettes que contractent ses différens membres. La loi permet, il est vrai, de rompre les liens du sang et de se décharger de cette obligation; mais elle exige un acte judiciaire qui ait précédé les engagemens du dissipateur; précaution qui quelquefois n'a pas été prise aussitôt qu'il l'aurait fallu.

Le mariage, à Sumatra, peut être contracté de trois manières. Dans la première, on demande une fille à son père en lui offrant une somme plus ou moins forte, mais qui n'est pas d'abord entièrement payée. Lorsque les engagemens ont tous été remplis, l'épouse devient l'esclave de l'époux dans toute l'étendue du terme. Elle a perdu le droit de

demander le divorce, et son mari a acquis le droit de la vendre.

Dans la seconde, le père de la fille fait choix pour elle de quelque jeune homme dans une famille ordinairement inférieure, de laquelle il reçoit vingt piastres. Le malheureux qui a contracté cette union joue un rôle très-subalterne. Il ne peut avoir aucune propriété. Ce que des hasards heureux lui auraient donné, ce qu'il aurait obtenu de son industrie, tout appartient à la maison où il est entré. Elle a même le droit de le renvoyer. Seulement elle est obligée d'acquitter les dettes que ses dissipations ou ses besoins lui auraient fait contracter depuis son mariage.

Le troisième mariage est entré avec les Malais dans l'île, et n'y a pas fait encore de grands progrès, quoique de tous le plus raisonnable. Il est contracté sur le pied d'une égalité entière. Tout ce qu'on possède, tout ce qu'on peut acquérir est mis en commun, et, dans le cas d'un divorce mutuellement consenti, tout doit être également partagé. Si le mari seul le veut, il livre à sa compagne la moitié des biens, et perd les douze piastres qu'il avait données en épousant. Si la femme seule le demande, elle perd son droit à la moitié des biens, et ses parens sont obligés de rendre ce qu'ils ont reçu; mais il est rare que le mari l'exige.

Quelle que soit la sorte de mariage qui ait été adoptée, la cérémonie se réduit à joindre les mains des deux époux. Cependant le lit nuptial

reste toujours quelque temps intact. Il est de la décence que la mariée défende quelques jours sa virginité, et elle est encouragée à cette résistance par quelques vieilles femmes qui ne la perdent point de vue.

La polygamie, quoique permise, est très-rare. Il n'y a guère que les chefs qui aient assez de fortune pour acquérir, pour entretenir plusieurs femmes. En quelque nombre qu'elles soient, elles habitent toutes la même chambre, sans être séparées par la moindre cloison ou par la plus faible toile. Chacune y a son foyer, chacune y a ses ustensiles, chacune y prépare séparément ses alimens, et à son tour ceux de son mari. Toutes sont obligées de donner aux travaux de la culture le temps que peuvent leur laisser les soins domestiques.

Quoique le Sumatranais aime assez la danse, il a, comme les habitans des pays chauds, de l'éloignement pour les exercices de corps un peu violens. Chanter, mâcher du bétel, fumer de l'opium, jouer aux dez, sont ses plaisirs les plus familiers. C'est surtout pour les combats des coqs qu'il se passionne. Leur éducation occupe principalement ses loisirs. Trop souvent la disposition entière de sa fortune est livrée à leur force et à leur adresse. A-t-il perdu son or et ses vergers, il joue quelquefois sa mère, ses sœurs, ses enfans; il se joue lui-même.

Une des singularités des mœurs de ces insu-

lares, c'est de ne faire jamais des visites sans apporter avec eux quelque présent. Ce sont le plus ordinairement des oiseaux, des oranges, des noix de coco. Rien ne serait plus indécent que de les refuser; mais c'est une grossièreté sans exemple.

Dans l'intérieur du pays on ne voit point de ville. Les villages même y sont peu étendus et peu peuplés. Tous sont élevés sur les bords d'un lac ou d'une rivière, et, le plus qu'il est possible, dans une position d'un accès difficile. On y entre, on en sort par deux sentiers très-tortueux, dont l'un conduit à l'eau et l'autre aux champs. Des arbres fruitiers les entourent; un peu plus loin sont les cultures. On ne voit ni pierre, ni brique, ni argile dans la construction de leurs maisons. De simples cabanes élevées sur des piliers de sept à huit pieds, construites de bambou et couvertes de feuilles de palmier, suffisent aux premiers comme aux derniers des citoyens. On y arrive par une échelle légère, que la crainte des bêtes féroces aura, selon les apparences, fait préférer à un escalier plus commode et plus régulier.

L'ameublement est assorti à l'habitation. Il se réduit à un petit nombre de tables grossièrement travaillées, à des corbeilles de bambou, à des vases de calebasse, à des ustensiles de terre, de fer, de cuivre ou de porcelaine. Le lit seul peut mériter un peu d'attention. C'est une natte d'un beau tissu, couverte d'oreillers également riches et brillans, et couronnée par un dais ou pavillon

dans lequel sont prodiguées les étoffes les plus précieuses, les couleurs les plus recherchées.

L'ancien vêtement du pays consistait en une casaque, une courte culotte et un chapeau, tous faits avec l'écorce intérieure de quelques arbres, à laquelle on donnait plus ou moins de souplesse. Cette matière est encore mise en œuvre dans un petit nombre de cantons écartés, et plus attachés par conséquent aux usages primitifs. Partout ailleurs l'habillement malais a prévalu, mais avec quelque modification.

Le riz est la principale nourriture des habitans de l'île. On y mêle quelquefois de l'ail, du cardamome, du lait de coco; mais le plus ordinairement il n'est préparé qu'avec du sel et du piment. C'est le même assaisonnement pour tous les végétaux qui servent d'aliment dans le pays. Il n'est pas rare de voir du chevreau, de la volaille sur la table des gens aisés; et la plupart, ou toutes, sont surchargées de bison à la moindre solennité. Souvent sa chair est coupée en tranches bien minces, et exposée aux ardeurs du soleil jusqu'à ce qu'elle soit assez séchée pour résister à la putréfaction sans le secours du sel. Le poisson est conservé de la même manière; et les deux objets sont envoyés des lieux où ils abondent dans ceux où il n'y en a pas. S'il arrive de loin en loin que le dérangement des saisons fasse périr les comestibles, la multitude, habituée à un régime simple, a recours sans trop

murmurer aux racines et aux herbes sauvages pour sa subsistance. Une observation à ne pas négliger, c'est qu'un peuple dont le poivre est la marchandise principale n'en mêle jamais à aucun de ses mets, dans la crainte de trop échauffer un sang facilement inflammable.

Le sol de Sumatra n'est qu'une argile compacte partout, calcinée dans les lieux exposés aux rayons d'un soleil ardent, couverte seulement de quelques pouces de terre végétale, formée par la décomposition lente et successive des feuilles qui s'y entassent sans cesse. Il donne cependant d'assez abondantes récoltes, par l'attention qu'on a de ne les demander qu'aux cendres des forêts nouvellement abattues, ou à des champs qui ont joui d'un long repos.

Dans cette île, comme dans le reste de l'Inde, le riz seul occupe plus de bras que toutes les autres denrées réunies. On l'y demande aux montagnes, on l'y demande aux terres basses. Sur les montagnes, le laboureur se porte sur le terrain, un pieu pointu à chaque main, avec lesquels il fait des trous des deux côtés à distance égale. Son compagnon le suit avec des semences qu'il jette dans chaque ouverture, laissant au vent et à la pluie le soin de les couvrir. C'est tout le travail qu'exige cette culture jusqu'à la récolte, qui a lieu cinq mois et dix jours après.

Dans les terres basses, le riz exige quelques précautions de plus. Semé d'abord fort épais sur

des couches bien préparées, il est transplanté, après quarante jours, dans un terrain humide qu'on a eu l'attention de bien aplanir pour que l'arrosage fût plus égal. Les plus grandes dépenses suffisent à peine ailleurs pour obtenir l'abondance d'eau que cette culture exige. Ici, où les sources sont très-multipliées, tout l'art du planteur se réduit à n'en prendre que la quantité nécessaire, et à la faire écouler à propos.

Le premier de ces grains est gros, blanc, d'un goût exquis, et a l'avantage de se conserver longtemps. Le second est d'une substance aqueuse, enfle peu dans la cuisson, et se gâte promptement. Ce dernier est pourtant d'un usage plus commun que l'autre, parce que ses épis rendent davantage, qu'il est exposé à moins d'accidens, et qu'il est à meilleur marché. Les deux espèces sont toujours cultivées séparément, et l'une ne croît jamais dans le terrain destiné à l'autre.

A la culture du riz les Sumatranais ajoutent celle des pommes de terre, du chou, des haricots, de l'ognon, du coco, du bétel, de beaucoup de plantes destinées à l'assaisonnement de ces divers alimens. La plupart des fruits de l'Asie sont très-abondans dans leurs vergers. Si leur café est d'une qualité inférieure, c'est que les arbres qui le produisent sont trop serrés, trop ombragés, et dépouillés avant le temps. C'est avec la liqueur d'une espèce particulière de palmier qu'ils forment leur sucre. Si quelques-uns d'entre eux cul-

minent la plupart leur carrière avec une rapidité effrayante. C'est dans les terrains bas et marécageux que la mort choisit de préférence ses victimes.

D'immenses forêts couvrent les trois quarts de l'île. C'est peut-être le pays du monde le plus arrosé, et l'eau s'y trouve toujours à deux ou trois pieds. La nature lui a prodigué l'or, l'étain, le cuivre, le fer, le salpêtre, le charbon de terre, le soufre, les eaux minérales, le cristal de roche, des pétrifications de toutes les couleurs et de tous les genres. Des bancs de corail défendent ses côtes contre les fureurs de l'Océan.

Tous les quadrupèdes qu'on voit dans l'Orient se trouvent à Sumatra, mais en général plus petits qu'ailleurs. Le seul qui lui soit propre, c'est le carbou, que les naturalistes ont jugé pouvoir appeler *bison*. Il a bien quelque ressemblance avec cette espèce de bœuf, mais ses inclinations sont tout-à-fait différentes.

Son plus grand bonheur est de se vautrer dans quelque borbier creusé par lui-même dans le temps des pluies. Il s'y roule le plus souvent qu'il peut, jetañt adroitement avec ses cornes l'eau et la fange sur ceux de ses membres qu'elles ne peuvent pas couvrir. Outre le plaisir de rafraîchir un sang trop chaud, cet exercice lui procure l'avantage d'incruster dans sa peau un limon propre à le garantir des insectes acharnés à le tourmenter. C'est pour le préserver de cette calamité qu'on fait brûler chaque nuit autour de sa loge quelques

broussailles, et il a, dit-on, l'intelligence de se coucher sous le vent du feu pour jouir pleinement du secours qui lui est offert. Sa femelle, qui donne moins de lait que la vache, mais qui le donne beaucoup meilleur, ne manque jamais de porter ses petits sur son dos lorsqu'elle veut ou qu'elle est forcée de passer quelque rivière.

On distingue deux espèces de carbou, le blanc et le noir. Le second fait partie de la nourriture ordinaire; mais le premier est rarement mangé, parce que la plupart des Sumatranais en croient la chair malsaine ou la repoussent par superstition. Tous deux servent aux mêmes travaux. On les attache à la charrue; on leur fait traîner le chariot; et, dans les routes impraticables pour les voitures, c'est sur leur dos que sont placés les fardeaux. Quoique leur caractère soit obstiné, l'habitude les rend dociles; et ce que la nature leur a refusé en vivacité, elle le leur accorde en patience. Malgré leur grandeur, malgré leur force apparente, ils ne peuvent faire que peu d'ouvrage; et la moindre fatigue extraordinaire, surtout pendant la chaleur du jour, leur coûte souvent la vie. Une maladie épidémique, contre laquelle on n'a encore trouvé aucun remède, les fait souvent périr tous, ou la plupart, en fort peu de temps.

Il est vraisemblable que cet animal fut originellement tiré des forêts, et que des soins suivis le rendirent domestique. Ce qui paraît appuyer cette conjecture, c'est qu'il erre encore aujour-

d'hui en nombreux troupeaux sur les montagnes et dans les plaines. Ces carous sauvages surpassent en vitesse le cheval même qui va au galop. Dans une attaque, ou seulement dans une alarme, ils se mettent en ordre de bataille avec une célérité, avec une régularité admirables. Le danger devient-il trop pressant, ils font leur retraite, s'arrêtant de temps en temps et présentant un front menaçant à l'ennemi, jusqu'à ce qu'ils aient gagné un asile sûr. Dans les combats particuliers, les mâles sont ordinairement vainqueurs du tigre; mais les femelles en deviennent trop souvent la proie.

Les habitans de Sumatra sont généralement petits, mais assez bien pris dans leur taille. On leur aplatit le nez; on comprime la tête des enfans peu après leur naissance: coutume bizarre qui s'est retrouvée ailleurs. Tous les yeux sont noirs. Les cheveux sont noirs aussi. Les femmes les soignent et les laissent croître; les hommes les négligent et les coupent le plus souvent. Rien ne serait plus contraire aux bienséances que d'avoir le moindre poil sur le visage ou sur le corps. Aussi les jeunes gens ne manquent-ils jamais d'en détruire la racine avec la chaux de coquille; aussi, lorsque de loin en loin il repousse, est-il soigneusement arraché. La couleur du cuivre est la couleur des deux sexes. Les personnes d'un rang distingué trouvent de la dignité à laisser croître excessivement leurs ongles, et de l'agrément à

les teindre en rouge. Ceux des pieds et ceux des mains reçoivent le même honneur et la même parure, parce qu'ils sont également découverts.

Dans l'échelle des peuples qui couvrent le globe, les Sumatranais ne peuvent être rangés ni parmi les nations entièrement sauvages, ni parmi celles qui sont tout-à-fait civilisées. Ne les envisagez donc ni comme les enfans de la simple nature, ni comme les enfans d'une éducation soignée. C'est, au jugement de M. Marsden, ce sage Anglais qui a vécu long-temps au milieu d'eux, c'est placé à une égale distance de ces deux extrêmes qu'il faut les voir pour s'en faire une juste idée.

Les parties de l'île qui ont été toujours fidèles à leurs anciennes maximes sont toutes partagées en plusieurs tribus, plus ou moins bornées. Chacune a un chef que le vœu général appelle à son poste, ou qui l'y maintient. Pour peu qu'il s'écarte de ce qui, de temps immémorial, se trouve établi, toute obéissance lui est retirée. Comme il ne peut lever aucun impôt, et que toute sa fortune se réduit au peu d'émolumens que les discussions portées à son tribunal peuvent rendre, il n'a nul moyen de force pour soumettre les rebelles à ses volontés. S'il trouve un peu plus de déférence dans les sujets placés autour de lui, cette plus grande soumission se réduit toujours à fort peu de chose.

Chaque village est gouverné par un magistrat nommé en apparence par le chef de la tribu, mais